

Pôle Ressources Direction des finances Service Budget

# CONSEIL TERRITOIRE

DF

Du 30 janvier 2024

Affaire n° 3 Rapporteur(s): Karine FRANCLET

## Budget primitif 2024 du budget annexe locaux commerciaux

Suivi : Somilia BOUSSETA

Commission 1 : -Commission 2 : -Commission 3 Commission 4 Bureau Délibératif : -

Bureau

Conseil : 30 janvier 2024

La commercialisation et la gestion des locaux commerciaux constituent un service public industriel et commercial (SPIC) dont le financement est assuré par les loyers perçus auprès des usagers pour la location des locaux. Cela implique d'équilibrer le budget en recettes et en dépenses, ainsi que de spécialiser le budget dans un budget annexe.

Ce budget retrace les opérations relatives à la gestion des locaux commerciaux de 3 structures :

- Les ateliers artisanaux TPE de Villetaneuse ;
- Le pôle d'activités dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) de la centrale de mobilité de l'éco quartier fluvial de L'Ile-Saint-Denis;
- La pépinière d'entreprises de La Courneuve.

Ces structures sont gérées de manière déléguée respectivement par le cabinet Sabimmo, la SCIC Cité PHARES et l'association la MIEL.

### 1. La section d'exploitation

## 1.1. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont proposées à hauteur de 544 150 €, soit un montant équivalent à celui de 2023. Elles se répartissent de la manière suivante entre la pépinière de La Courneuve (245 000 €), les locaux TPE (240 000 €) et le pôle ESS de L'Ile-Saint-Denis (59 150 €).

## 1.2. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation sont proposées à hauteur de 470 789 €, en hausse de +17,7 % par rapport à 2023.

Cette variation est liée à l'ajustement des dépenses de gestion de la pépinière de La Courneuve suite au passage en gestion par marché en 2023.

Par ailleurs, le budget intègre la suppression des frais financiers (-10 000 €) suite au remboursement

anticipé en 2023 de l'emprunt contracté pour la rénovation des locaux de Villetaneuse en 2008.

### 2. La section d'investissement

#### 2.1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont proposées à hauteur de 14 170 €, en baisse de -84,7% par rapport à 2023. Elles se répartissent sur les postes budgétaires suivants :

- 10 720 € de dépôts de garantie ;
- 3 450 € pour des études et petits travaux dans le pôle ESS de L'Ile-Saint-Denis.

Le budget intègre la suppression des crédits destinés au remboursement annuel du capital de l'emprunt (-73 365€) suite à son remboursement anticipé en 2023.

#### 2.2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissements proposées à hauteur de 10 720 € correspondent aux dépôts de garantie.

#### 3. Le financement du budget annexe des locaux commerciaux

Compte-tenu des montants inscrits, le budget s'équilibre dans les conditions suivantes :

Opérations réelles, hors gestion active de la dette en €	BP 2023	BP 2024	Evolution
Recettes de fonctionnement (a)	544 150	544 150	0,0%
Dépenses de fonctionnement (b)	399 888	470 789	17,7%
Epargne brute (c = a - b )	144 262	73 361	-49,1%
Dépenses d'investissement (d)	92 535	14 170	-84,7%
Recettes définitives d'investissement ( e )	10 720	10 720	0,0%
Besoin de financement (f = d - e )	81 815	3 450	-95,8%
Besoin d'emprunt (g = f - c )	0	0	0,0%

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 73 361 € et permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

#### **Conclusion:**

Il est demandé au Conseil de territoire de se prononcer sur :

 Le budget primitif 2024 du budget annexe pour la commercialisation et la gestion des locaux commerciaux

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005786700034

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC EPT Plaine Commune

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie Saint-Denis municipale

## SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

## **Budget primitif (projet de budget)**

BUDGET: Locaux commerciaux (2)

**ANNEE 2024** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	21
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	22
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	23
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	24
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	25
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	26

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(1)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EX			

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	605 659,00	605 659,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 0,00
S	_	=	=
	=	<u>-</u>	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	605 659,00	605 659,00
	IF	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	145 590,00	145 590,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	0,00
<u>''</u>	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	145 590,00	145 590,00
_		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	751 249,00	751 249,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	398 710,00	0,00	470 789,00	0,00	470 789,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses de gestion des services	398 710,00	0,00	470 789,00	0,00	470 789,00
66	Charges financières	1 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	399 888,00	0,00	470 789,00	0,00	470 789,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	52 909,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	152 862,00		134 870,00	0,00	134 870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	205 771,00		134 870,00	0,00	134 870,00
	TOTAL	605 659,00	0,00	605 659,00	0,00	605 659,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 605 659,00

## **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	279 150,00	0,00	279 150,00	0,00	279 150,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	265 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
7	Total des recettes de gestion des services	544 150,00	0,00	544 150,00	0,00	544 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	544 150,00	0,00	544 150,00	0,00	544 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	61 509,00		61 509,00	0,00	61 509,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	61 509,00		61 509,00	0,00	61 509,00
	TOTAL	605 659,00	0,00	605 659,00	0,00	605 659,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 605 659,00

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	73 361,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 897,00	0,00	73 361,00	0,00	73 361,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	70 897,00	0,00	73 361,00	0,00	73 361,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 085,00	0,00	10 720,00	0,00	10 720,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	84 085,00	0,00	10 720,00	0,00	10 720,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	154 982,00	0,00	84 081,00	0,00	84 081,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 509,00		61 509,00	0,00	61 509,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	61 509,00		61 509,00	0,00	61 509,00
	TOTAL	216 491,00	0,00	145 590,00	0,00	145 590,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1	) 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	S 145 590,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

REGETTED D INVESTIGACINETY						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement			,	,	,
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ì	assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ì	incorporelles					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ì	corporelles					
22	Immobilisations reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	en affectation Immobilisations en	0.00	0.00			
23	cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et	10 720,00	0,00	10 720,00	0,00	10 720,00
ì	cautionnements reçus	*	,	,	,	,
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectat° (BA,régie) (5)					
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	rattachées Autres immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	10 720,00	0,00	10 720,00	0,00	10 720,00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	pour le compte de	3,33	,,,,	-,	,,,,	,,,,
	tiers (6)					
Total des recettes réelles		10 720,00	0,00	10 720,00	0,00	10 720,00
d'investissement				•	•	
021	Virement de la section	52 909,00		0,00	0,00	0,00
1	d'exploitation (4)			-,	-,	1,11
	a componential (1)			<u> </u>	<u> </u>	ıı İ

040	Opérat° ordre transfert	152 862,00		134 870,00	0,00	134 870,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	205 771,00		134 870,00	0,00	134 870,00
a	l'investissement					
	TOTAL	216 491,00	0,00	145 590,00	0,00	145 590,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 590,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	73 361,00
--	-----------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	470 789,00		470 789,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	134 870,00	134 870,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	470 789,00	134 870,00	605 659,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
10		=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	605 659 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	61 509,00	61 509,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 720,00	0,00	10 720,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	73 361,00	0,00	73 361,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	84 081,00	61 509,00	145 590,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 590,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	279 150,00		279 150,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	265 000,00		265 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	61 509,00	61 509,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	544 150,00	61 509,00	605 659,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 605 659,00

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 10 720,00 0,00 10 720,00 budgétaire) 18 Comptes liaison: affectat° BA, régies 0.00 0,00 0.00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 Immobilisations en cours 23 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 134 870,00 134 870,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 481 0,00 0,00 Charges à répartir plusieurs exercices Dépréciations des comptes de clients 491 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la section d'exploitation 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 10 720,00 134 870,00 145 590,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		<del>                                     </del>	` '	
011	Charges à caractère général (5) (6)	398 710,00	470 789,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	11 934,00	11 934,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 226,00	3 226,00	0,00
611	Sous-traitance générale	30 160,00	20 160,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 030,00	10 030,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 896,00	21 975,00	0,00
6168	Autres	170,00	170,00	0,00
6226	Honoraires	263 180,00	336 180,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 200,00	1 200,00	0,00
6238	Divers	900,00	900,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	310,00	310,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 204,00	12 204,00	0,00
63512	Taxes foncières	51 000,00	51 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
ТОТА	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	398 710,00	470 789,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	1 178,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 178,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	399 888,00	470 789,00	0,00
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	52 909,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	152 862,00	134 870,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	152 862,00	134 870,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	205 771,00	134 870,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	205 771,00	134 870,00	0,00
-	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	605 659,00	605 659,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	605 659,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

 $<sup>(4) \</sup> Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$ 

<sup>(5)</sup> Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

<sup>(6)</sup> Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

<sup>(7)</sup> Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



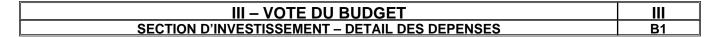
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	279 150,00	279 150,00	0,00
706	Prestations de services	279 150,00	279 150,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	265 000,00	265 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	265 000,00	265 000,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	544 150,00	544 150,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	544 150,00	544 150,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	61 509,00	61 509,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	61 509,00	61 509,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	61 509,00	61 509,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	605 659,00	605 659,00	0,00

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	605 659,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	65 897,00	73 361,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	65 897,00	73 361,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	70 897,00	73 361,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 085,00	10 720,00	0,00
1641	Emprunts en euros	73 365,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 720,00	10 720,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	84 085,00	10 720,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	154 982,00	84 081,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	61 509,00	61 509,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	61 509,00	61 509,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	9 906,00	9 906,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	22 868,00	22 868,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	28 735,00	28 735,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	61 509,00	61 509,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	216 491,00	145 590,00	0,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	145 590,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

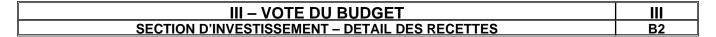
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 720,00	10 720,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 720,00	10 720,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	10 720,00	10 720,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	52 909,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	152 862,00	134 870,00	0,00
28131	Bâtiments	118 145,00	118 145,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	34 717,00	16 725,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	205 771,00	134 870,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	205 771,00	134 870,00	0,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	216 491,00	145 590,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 590,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).